

ARC CAPITAL ASSURANCE

Une philosophie entrepreneuriale au service de nos clients

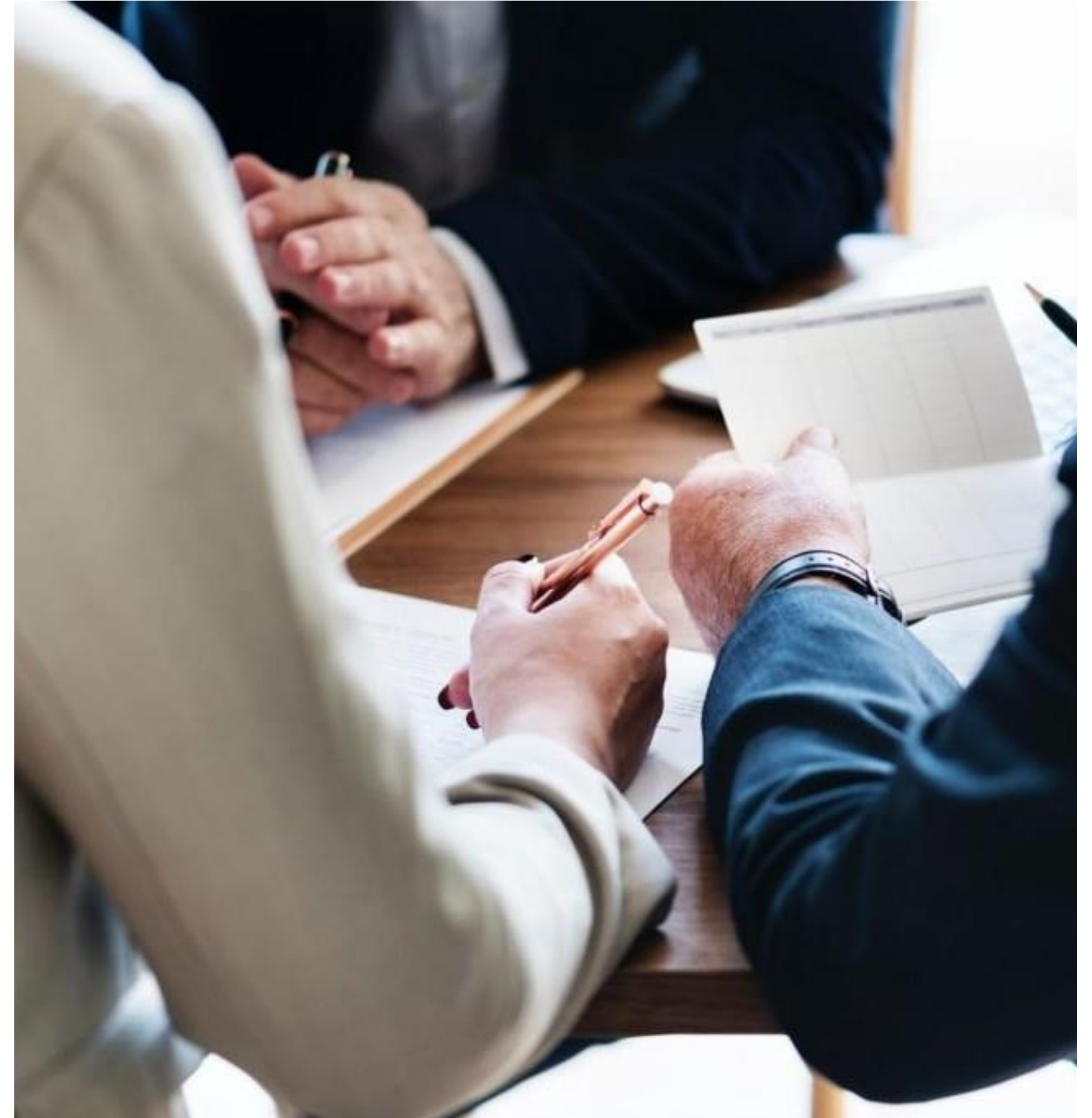
EN QUELQUES MOTS

Arc Capital est né de notre volonté d'offrir à chaque entrepreneur **les clés d'une transmission d'entreprise réussie**.

Notre expertise métier couplée à plusieurs années d'expériences dans le conseil en fusion-acquisition nous permettent de vous conseiller et de vous **intermédiaire** avec professionnalisme.

Apporter **un conseil adapté** à la situation et aux besoins de chacun de nos clients constitue pour nous, notre objectif premier.

Soucieux **d'un travail bien fait** et **d'une excellence** dans nos réalisations, nos équipes vous accompagneront sur l'ensemble du processus en mettant à votre service **leurs compétences et connaissances** en matière financière, juridique, fiscale et administrative.



ARC CAPITAL

EN QUELQUES CHIFFRES



6

Années
d'expérience



17

Opérations réalisées
en 2022



+ 20 000

Acteurs
référencés



+ 100 M €

de transactions
réalisés

NOS EXPERTISES

Cession

Céder votre entreprise est une étape cruciale dans votre vie professionnelle et personnelle. Confiez-nous cette responsabilité afin de conclure cette histoire par un succès.

Acquisition

Grâce à notre travail sur le terrain, nous vous apporterons une profondeur de marché en vous présentant des opportunités correspondant à vos critères de recherche.

Valorisation

Notre expertise marché couplée à nos compétences et connaissances financières nous permettront de procéder à la valorisation de votre cabinet de manière réaliste.

Vous envisagez l'acquisition d'un cabinet de courtage en assurance ou de CGP ?

Notre valeur ajoutée

- Grâce à notre réseau ainsi qu'à notre proximité avec des professionnels de l'assurance, nous apportons une profondeur de marché à nos acquéreurs.
- Nous vous présenterons des opportunités à la cession, pour lesquelles vous n'auriez pas eu accès sans notre concours.
- Nous vous conseillerons sur l'ensemble du processus d'acquisition en vous épaulant sur les étapes clés d'un tel projet.





Vous envisagez l'acquisition d'un cabinet de courtage en assurance ou de CGP ?

Notre fonctionnement

Nous échangerons en amont sur vos critères de recherches afin d'établir avec vous un cahier des charges correspondant à votre stratégie de croissance externe.

Deux démarches s'offrent à vous :

- une démarche active, nous vous accompagnerons dans le cadre d'un mandat d'acquisition.
- une démarche passive, vous permettant d'être en veille sur les cabinets de courtage en assurance ou de CGP à vendre dans votre secteur géographique.

NOUS RENCONTRER

Proche de nos clients, nous serions ravis de vous rencontrer afin d'échanger de vive voix sur vos projets et de vous présenter les différentes valeurs ajoutées que nous avons à vous apporter.



Thomas Plainchamp
Gérant Associé
06 75 40 43 04
tplainchamp@arc-capital.fr



Clément Vercoutere
Gérant Associé
06 74 20 28 50
cvercoutere@arc-capital.fr



ARC CAPITAL